

Le Greffier

FJ/MH/BL/rqe/496

Monsieur Rodrigue DEMEUSE

Député
avenue de Batta 12/51

4500 HUY

Namur, le 18 juin 2021

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°496 du 7 mai 2021 que nous adresse ce jour Monsieur Philippe HENRY, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement (www.parlement-wallonie.be).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 496 de DEMEUSE Rodrigue

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

N° : 496 (2020-2021) 496

Réception : 07 mai 2021

Echéance : 01 juin 2021

Matière : Transports - Mobilité - Transports en commun urbains et vicinaux -

Objet : le nouveau service de bus TEC prévu à Berloz

Question écrite

Je reviens vers Monsieur le Ministre dans le dossier de la ligne de bus de Berloz.

Dans sa réponse du 23 octobre 2020 à ma question écrite du 14 octobre 2020, il confirme la suppression de la ligne de bus De Lijn desservant la commune de Berloz à partir du 1er janvier 2022 et la reprise de ce service par le TEC. C'est une excellente nouvelle.

Il indique que l'AOT et le TEC travaillent actuellement à la création concrète de la ligne.

Pourrait-il dès à présent m'indiquer quelle est la longueur prévue pour cette ligne et si l'ensemble des villages de la commune sont bien desservis ?

La fréquence du service est-elle déjà définie ?

Peut-il me donner plus de détails ?

Réponse

La nouvelle ligne entre Berloz et Waremme sera bien créée dès le 1er janvier 2022.

Elle desservira les 4 entités de Berloz : Berloz, Rosoux, Crenwick et Corswarem.

À Waremme, cette ligne desservira la gare ainsi que le zoning du Fond d'Or.

Elle circulera du lundi au vendredi, avec une fréquence d'un bus par heure de 6h à 9h et de 16 à 19h environ, ainsi qu'un voyage le mercredi midi.

Les grands principes de la future ligne ont été présentés aux communes de la province de Liège lors de l'Organe de Consultation par Bassin de Mobilité (OCBM) du 11 mai 2021, ce qui a permis de récolter les remarques et suggestions de la Commune de Berloz.

Une réunion sera également prévue avec la commune quand le projet sera finalisé, pour présenter la ligne en détail.